

# BON DE COMMANDE

ALPES ISERE HABITAT  
1 RUE DE LA BERJALLIERE  
38300 BOURGOIN JALLIEU

**Interlocuteur commande :** PERRIN-NIQUET MARIE-PASCALE  
**Vérificateur prestation :**  
**Date début intervention :** 14/02/2022  
**Date fin intervention :** 04/03/2022

JUEN PATRICE  
720 ZONE INDUSTRIELLE ROUTE DE ST QUENTIN  
38210 TULLINS

**N° fournisseur :** 235715  
**Tel :** 09 79 10 43 14  
**E-mail :** commande.emsjuen@ems-batiment.fr

N°Commande	Date	N°Marché	N° d'Opération	Devis
<b>22011390-1</b>	14/02/2022	2020.0046		

**Adresse d'exécution :** 01273L0021 3 IEME ETAGE

2 AVENUE DU GRAND TISSAGE  
ALLEE 2 PORTE 21  
38300 BOURGOIN JALLIEU

**N° de sinistre :**

Prestations	Objet de la commande	Quantité	Unité ou forfait	Montant HT	TVA
	travaux logt vacant 1273.21 MAIL DE MMÉ MOINE DU 14.02				
ENTTCE47	Ajustement des portes, détalonnage -	1	95	95	10
ENTTCE24	Baignoire toute dimension, robinetterie mitigeuse, ensemble de douche, de l'habillage baignoire, raccordements, joints-	1	455	455	10
ENTTCE58	Diagnostic état installation intérieure électricité d'un logement avec Consuel et contrôle du dispositif DAAF.-	1	56,7	56,7	10
ENTTCE18	Dépose, râgréage, fourniture et pose du sol PVC pour une pièce comprise entre 7,01m2 et 13m2-	1	330	330	10
ENTTCE23	Fourniture et pose meuble sous-évier, évier, remplacement par une robinetterie mitigeuse, raccordement, joints-	1	350	350	10
ENTTCE01	Mise à nu des murs et plafonds et couche d'impression pour une pièce inférieure ou égale à 13m2 (fourniture + pose)-	1	190	190	10
ENTTCE03	Mur et plafond pour une pièce inférieure ou égale à 7m2 : Pose toile de verre avec deux couches peinture (prépa à part)-	2	492	984	10
GENERICQUE	PRESTATION GENERIQUE POUR BPU-	155	1	155	10
ENTTCE62	Remplacement applique-	1	44	44	10
ENTTCE55	Remplacement d'une porte intérieure toutes dimensions largeur 63 à 93cm-	1	210	210	10
ENTTCE56	Remplacement de porte coulissante de placard (120 à 180cm) y compris rail haut et bas et roulettes-	2	214	428	10

**IMPORTANT : NOS NUMEROS DE COMMANDE ET DE FOURNISSEUR DOIVENT IMPERATIVEMENT APPARAITRE SUR LES FACTURES**

Vos factures doivent être déposées sur le portail CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Règlement par VIREMENT à 30 jours date de réception de la facture.

ALPES ISÈRE HABITAT  
CS 32549 – 38035 GRENOBLE CEDEX 2

ENTTCE65	Remplacement douille (douilles DCL)-	1	32	32	10
ENTTCE31	Remplacement ensemble cuvette de WC + réservoir de chasse de tous types - couleur blanc de type Porcher Pack WC Ulysse-	1	155	155	10
ENTTCE61	Remplacement inter et prise si abimé ou peinture-	2	12	24	10
ENTTCE48	Remplacement joints sur menuiserie-	1	11	11	10

Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Total TTC
10 %	3 519,70	351,97	3 871,67

Budget	Tranche	Répartition %
26436 2022/BDB00/GL/R6132		40,65
26413 2022/BDB00/GL/R2532		59,35

## Attestation simplifiée<sup>1</sup>

Référence commande : 22011390-1

Fournisseur : JUEN PATRICE

Référence ESI : 01273L0021

### 1) Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) :

Nom : ALPES ISERE HABITAT ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Commune : ..... Code postal : .....

### 2) Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- maison ou immeuble individuel       immeuble collectif       appartement individuel
- autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) [AUTNAT]

Les travaux sont réalisés dans :

- un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de plus de 50% des millièmes de l'immeuble  
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse<sup>2</sup> : 2 AVENUE DU GRAND TISSAGE ..... Commune : BOURGOIN JALLIEU ..... Code postal : 38300

dont je suis :  propriétaire

locataire

autre (précisez votre qualité) : [AUTQUAL]

### 3) Nature des travaux

J'atteste que **sur la période de deux ans précédent ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation**, les travaux :

n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :

- planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage     huisseries extérieures     cloisons intérieures  
 installations sanitaires et de plomberie     installations électriques     système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

j'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

### 4) Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;  
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à : BOURGOIN JALLIEU, le 14/02/2022

(1) Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

(2) Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre 1)



**Attestation simplifiée (Annexe)**

- Référence de la commande :22011390-1
- Nom du fournisseur de la commande : JUEN PATRICE

Liste des éléments de patrimoine concernés par la présente commande et ouvrant droit à taux réduit de TVA :

Référence	Adresse
01273L0021	2 AVENUE DU GRAND TISSAGE ALLEE 2 PORTE 21 38300 BOURGOIN JALLIEU